

Avis public

Projet de protection contre l'érosion et la submersion côtière

Sur le territoire de la municipalité de Sainte-Flavie

Cet avis est publié pour informer le public du début de l'évaluation environnementale du projet.

Les berges de la paroisse de Sainte-Flavie ont régulièrement été affectées par la submersion et l'érosion lors des tempêtes qui se sont produites ces dernières années sur le fleuve Saint-Laurent. De nombreux dommages ont été observés à la suite de ces tempêtes. Dans ce contexte, la municipalité de Sainte-Flavie souhaite procéder à des travaux d'immunisation de la zone au centre du village, ce qui représente une longueur d'intervention d'approximativement 1,0 km ou 1,5 km selon la variante retenue. Les ouvrages de protections qui pourraient être mis en place vise à atténuer le risque de franchissement par les vagues, ainsi que le recul de la berge par l'érosion.

Pour plus d'information, le public peut consulter l'avis de projet déposé par son initiateur au ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, lequel contient, notamment, une description du projet ainsi que du site visé, de même qu'une description des principaux enjeux identifiés et des impacts anticipés sur le milieu récepteur.

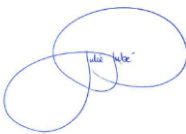
L'avis de projet de même que la directive du ministre relative à la réalisation de l'étude d'impact du projet sont accessibles pour consultation dans le registre public des projets assujettis à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, à l'adresse Internet suivante: https://www.ree.environnement.gouv.qc.ca/projet.asp?no_dossier=3211-02-332

Toute personne, tout groupe ou toute municipalité peut faire part au ministre, par écrit et au plus tard le 28 octobre 2022, de ses observations sur les enjeux que l'étude d'impact du projet devrait aborder. Ces observations peuvent être transmises au ministre par l'entremise du registre public à l'adresse Internet ci-haut mentionnée.

Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus relativement au processus d'évaluation environnementale de ce projet aux numéros (418) 521-3830 et sur le site Internet du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. (<https://www.environnement.gouv.qc.ca/evaluations/procedure.htm>).

20 septembre 2022

Cet avis est publié par la Municipalité de Sainte-Flavie conformément à l'article 31.3.1 de la Loi sur la qualité de l'environnement ([chapitre Q-2](#)).

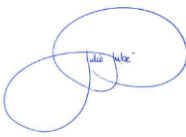


Julie Dubé
Directrice générale
Municipalité de Sainte-Flavie

Certificat de publication

Je soussigné, Julie Dubé, directrice générale de la Municipalité de Sainte-Flavie, certifie sou mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut en affichant une copie à l'hôtel de ville en plus d'en faire la publication sur le site internet municipal le 19^e jour du mois de septembre 2022.

En foi de quoi j'ai signé et déposé ce certificat à l'hôtel de ville de Sainte-Flavie en ce 19^e jour du mois de septembre 2022.



Julie Dubé
Directrice générale
Municipalité de Sainte-Flavie